

RÉNOPASS INTER

SOUS-ENDUIT MINCE
D'INTERPOSITION
ET DE RÉNOVATION



RÉNOVATION SUR ANCIENNES PEINTURES, RPE ET ENDUITS

- Application facile : manuelle ou machine
- Fibré
- Sans décapage ni tramage obligatoires
- Large choix de finitions possibles
- Délai avant finition : 12 h

SOLUTION CHANTIER
À DÉCOUVRIR P. 124-125



FIBRÉ



Conservation

Se conserve 1 an dans son emballage d'origine fermé, sans contact avec le sol, dans un local sec, tempéré et faiblement ventilé.

Conditionnement

Sac de 25 kg - Palette de 48 sacs

CARACTÉRISTIQUES ET PERFORMANCES

Aspect : poudre grise

Composition : charges minérales sélectionnées, ciment, chaux, adjuvants, hydrofuges de masse et fibres
pH du produit gâché : 12

PERFORMANCES MESURÉES À +20°C

Adhérence sur béton	≥ 0,25 MPa
---------------------	------------

INFORMATIONS PRODUIT

Consommation

1,5 kg/m² et par mm d'épaisseur.

- Support lisse : 4,5 à 7,5 kg/m² pour 3 à 5 mm.
- Support rugueux : 7,5 à 10,5 kg/m² pour 5 à 7 mm.

DOMAINE D'EMPLOI

Destination

- Enduit fibré d'interposition et de dressement pour la rénovation :
 - d'anciennes peintures, d'anciens enduits décoratifs organiques, d'anciens enduits hydrauliques
 - d'anciens revêtements durs grès cérame et pâte de verre de petites dimensions (dimensions maximales 2 x 2 cm et 5 x 5 cm)
- Rénovation des parements extérieurs de maisons individuelles constitués de panneaux minces en béton.

Finitions

- Enduits monocouches semi-allégés OC1 et OC2
MONOPASS GF/GM
MONOCAL GF/GM
MONOCAL BLANC POLAIRE
ENDUNI
- Enduits de parement minéral à la chaux
RHÉAJET
RÉNOPASS CHAUX GF/GM
- Revêtements plastiques ou minéraux épais
CRÉPILOR T, TM, GT ou GF
CRÉPLANE T ou TM
LITHOCOLOR T ou F
CRÉALANE T et CRÉALANE MODELABLE
- Peintures
FLEXODERM
ESPINT

Supports admis

- Maçonneries enduites, revêtues d'une ancienne peinture, d'un ancien RPE, RME ou de pâte de verre et grès cérame (dimensions maximales 2 x 2 cm ou 5 x 5 cm).
- Maisons individuelles constituées de plaques minces en béton revêtues d'un ancien revêtement de finition organique ou hydraulique.
- Maçonneries imperméabilisées avec un enduit hydraulique.
- Mur en béton banché conforme à la norme NF P 18-210 / DTU 23-1.

Supports exclus

- Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur (ITE).
- Supports recouverts de revêtements souples de type I1, I2, I3, ou I4.
- Tous revêtements souples.
- Supports nécessitant l'application d'un procédé d'imperméabilisation.
- Supports traités avec un hydrofuge de surface.
- Supports recouverts de peintures brillantes, glycéro, souples.
- Supports recouverts d'un RME silicate.
- Supports recouverts d'un enduit plâtre ("pur plâtre" ou en mélange avec de la chaux).
- Support horizontal ou incliné à moins de 45° de l'horizontal.
- Parties enterrées.

MISE EN ŒUVRE

Conditions d'application

- Température d'application : +5°C à +30°C
- Ne pas appliquer sur support gelé ou s'il y a risque de gel dans les heures qui suivent l'application.

Précautions d'utilisation

Dans le but de protéger votre santé et l'environnement, et pour une utilisation de ce produit en toute sécurité, respectez les conseils de prudence qui sont étiquetés sur l'emballage. Vous trouverez les consignes de sécurité de ce produit dans la Fiche de Données de Sécurité (FDS) disponible sur quickfds.com.

Préparation des supports

Dans tous les cas, des tests de reconnaissance du revêtement en place doivent impérativement être menés au préalable. Cette étude préalable a pour objet de valider ou non l'application de **RÉNOPASS INTER** sans décapage ou sans décroutage de l'existant.

Si les surfaces à traiter sont supérieures à 500 m², l'étude préalable doit être menée par un tiers (maître d'œuvre spécialisé ou bureau de contrôle).

- **En cas de revêtement incompatible suite aux tests :**
Éliminer l'ensemble du revêtement en place.

- **En cas de revêtement compatible suite aux tests :**
Nettoyer l'ensemble de la surface du revêtement à l'aide d'un nettoyeur à haute pression avec buse rotative.
- **En cas de revêtement porteur de pollutions végétales (type mousses, algues, champignons...) :**
Traiter avec une solution anticryptogamique.
De manière générale, les supports devront être sains, secs, propres et exempts de toutes substances mal adhérentes ou pouvant nuire à l'adhérence.

Dispositions générales :

- Toute tranche supérieure du système d'enduit devra être protégée par des accessoires adaptés (bavettes, couvertines).
Toute jonction de l'enduit avec des matériaux de nature différente devra être traitée avec la **BANDE DE DÉSOLIDARISATION**.

Préparation du produit

- Gâcher à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente ou dans une machine à gâchage discontinu.
- Taux de gâchage : **5,2 à 6,2 L** d'eau par sac de 25 kg.
- Durée de gâchage : 5 min.

Application

DÉLAIS DE MISE EN ŒUVRE À +20°C	
Durée d'utilisation du mélange	1 h environ
Délai entre passes	16 h minimum
Délai avant finition	12 h minimum

ÉTAT DU SUPPORT	APPLICATION DE RÉNOPASS INTER
Support sain - Lisse	2 à 3 mm maxi en 1 passe, 5 mm ponctuellement
Support sain - Rugueux	5 à 7 mm en 2 passes
Support avec zones de réparation ponctuelles*	1 ^{ère} passe en marouflant la trame TISSU DE VERRE au droit des zones de réparation avec un peigne U6 2 ^{ème} passe lissée ou crantée au peigne V3 selon finition

- * En cas de fissurations ponctuelles, maroufler une trame en fibre de verre au droit des zones à réparer. Ce pontage devra dépasser de minimum 10 cm de part et d'autre de la zone traitée.
Si les fissurations sont rapprochées, traiter l'intégralité de la façade avec **TISSU DE VERRE**.

Finitions

	ASPECT DE RÉNOPASS INTER AVANT FINITION
Enduits monocouches OC1 semi-allégés Enduit hydraulique de parement à la chaux	Crantée
RPE - RME Régulateur de fond optionnel selon la finition	Lissée
Peintures	Lissée

- Nettoyer les outils à l'eau tant que le produit est frais.

Tableaux des essais

Voir pages suivantes.

ESSAIS À RÉALISER DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE PRÉALABLE

TYPES DE TEST	DESCRIPTION DES ESSAIS	RÉSULTATS	NATURE DU SUPPORT				
			Maçonnerie enduite avec un enduit hydraulique revêtu par un revêtement organique	Maçonnerie imperméabilisée avec un enduit hydraulique	Béton banché revêtu par un revêtement organique	Maçonnerie enduite, revêtu par un revêtement de finition de type pâte de verre ou grès cérame (dimensions max 2 x 2 cm ou 5 x 5 cm)	Plaque mince en béton revêtu, en finition, par un revêtement organique (maison individuelle)
ESSAI 1 ASPECT DU REVÊTEMENT PAR EXAMEN VISUEL ET SONDAGE	Analyse visuelle du revêtement en place.	Le revêtement doit être en bon état (absence de fissure, microfissure, éclat, écaillage). Le revêtement en place ne doit présenter aucun caractère de souplesse.	visé	visé	visé	visé (si plus de 10 % de la surface totale est dégradée, prévoir l'élimination totale du revêtement en place)	visé
ESSAI 2 APPRÉCIATION DE L'ADHÉRENCE DU REVÊTEMENT EN PLACE PAR QUADRILLAGE À SEC (SELON NF EN ISO 2409)	À l'aide d'un cutter faire des incisions dans le revêtement jusqu'au support : 6 incisions parallèles verticales et 6 incisions parallèles horizontales minimum espacées de 2 x 2 mm pour une peinture ou de 5 x 5 mm pour un enduit décoratif organique.	Résultats considérés bons pour les classes 0, 1 et 2 du tableau ci-contre.	visé	non visé	non visé	non visé	non visé
ESSAI 3 SENSIBILITÉ À L'EAU DU REVÊTEMENT PAR HUMIDIFICATION À L'ÉPONGE	Humidification du revêtement par une éponge imbibée d'eau pendant 30 minutes. Oter l'éponge, attendre 10 minutes avant de procéder à l'analyse.	Résultats positifs si aucun gonflement et ramollissement du revêtement ne sont observés.	visé	non visé	non visé	non visé	visé
ESSAI 4 APPRÉCIATION DE L'ADHÉRENCE DU REVÊTEMENT EN PLACE PAR QUADRILLAGE HUMIDE	Humidification du revêtement par une éponge imbibée d'eau pendant 30 minutes. Oter l'éponge, attendre 10 minutes avant de procéder à l'essai. À l'aide d'un cutter faire des incisions dans le revêtement jusqu'au support : 6 incisions parallèles verticales et 6 incisions parallèles horizontales minimum espacées de 2 x 2 mm pour une peinture ou de 5 x 5 mm pour un enduit décoratif organique.	Résultats considérés bons pour les classes 0, 1, 2 et 3 du tableau ci-contre.	visé	non visé	non visé	non visé	visé

CLASSIFICATION DES RÉSULTATS D'ESSAIS DE QUADRILLAGE (EXTRAIT DE LA NORME NF EN ISO 2409)

CLASSIFICATION	DESCRIPTION	ASPECT DE LA PARTIE GRILLAGÉE POUR LAQUELLE UN ÉCAILLAGE S'EST PRODUIT (exemple de 6 incisions parallèles)
0	Les bords des incisions sont parfaitement lisses. Aucun des carrés du quadrillage ne s'est détaché.	
1	Détachement de petites écailles du revêtement aux intersections des incisions. Moins de 5 % de la zone quadrillée est affectée.	
2	Le revêtement s'est écaillé le long des bords et/ou aux intersections des incisions. La zone quadrillée est affectée sur plus de 5 % mais sur moins de 15 %.	
3	Le revêtement s'est écaillé le long des bords des incisions en partie ou en totalité en larges bandes et/ou s'est écaillé en partie ou en totalité en divers endroits des quadrillages. Une zone quadrillée de plus de 15 % mais de moins de 35 % est affectée.	
4	Le revêtement s'est écaillé le long des bords des incisions en larges bandes et/ou quelques carrés se sont détachés en partie ou en totalité. Une zone quadrillée de plus de 35 % mais de moins de 65 % est affectée.	
5	Tous les degrés d'écaillage qui ne peuvent pas être classés selon la classification 4.	

